

6

Quelles sont les justifications avancées par le gouvernement chinois, qui nie tout génocide ?

Le pouvoir chinois affirme qu'il agit dans le cadre d'une campagne antiterroriste. Face à la volonté de Pékin de gommer les particularités religieuses et culturelles des Ouïghours pour en faire des Chinois comme les autres, face aux discriminations croissantes, des activistes ouïghours ont en effet commencé, au début des années 90, à mener des actions violentes qui ont fait au total plusieurs centaines de victimes.

« Un cycle qui a vu l'Etat s'opposer à des actes de violence locaux a commencé en 1990 avec l'incident Baren, durant lequel un groupe de Ouïghours du Sud a résisté à l'imposition de restrictions religieuses dans la préfecture de Kashgar », explique Joanne Smith Finley, maître de conférences en études chinoises à la Newcastle University. « En réaction, l'Etat chinois a déployé une force disproportionnée, tuant près de 1.600 Ouïghours avec des troupes anti-émeutes, des tanks et des avions de chasse. Cet événement a, des années plus tard, été qualifié d'attaque terroriste lorsque la Chine a décidé d'adopter les discours américains post-2001 centré sur la Guerre globale contre la terreur. » D'autres événements ont suivi : attentats à la bombe, raids des forces chinoises, répression de manifestations...

« En 2014, huit Ouïghours se sont attaqués à des civils han dans la gare de Kunming, localité du centre de la Chine : un acte qui peut légitimement être qualifié de terroriste », poursuit Joanne Smith Finley « Il a conduit le président Xi Jinping à annoncer publiquement une "Guerre populaire contre la terreur". A chaque étape, les autorités chinoises

paraissent avoir très fortement surréagi à la perception d'une menace ouïghoure. Jusqu'à arriver au point où, en 2014, tout ce groupe soit considéré comme dangereux. »

« Un gouvernement a évidemment le droit de lutter contre le terrorisme », précise John Packer. « Mais s'agit-il de mesures discriminatoires ? Ciblent-elles précisément les personnes suspectées de terrorisme ? Si ces mesures sont prises contre la population en général, est-ce vraiment dans le but de lutter contre le terrorisme ? » La lutte contre le terrorisme ne permet pas tout : les défenseurs des droits humains avaient ainsi multiplié les rapports pour dénoncer les abus de la « guerre contre la terreur » menée par l'administration de George W. Bush après les attentats du 11 septembre 2001, et notamment les tortures sur la base de Bagram en Afghanistan ou l'enfermement sans inculpation de suspects à Guantánamo. Et ces organisations de défense des droits humains auraient aussi protesté si, après les attentats de Paris et de Bruxelles, toute la population de culture musulmane de ces deux pays avait été enfermée pour être « rééduquée »...

Le gouvernement chinois explique aussi qu'il a créé des « centres de formation » pour lutter contre le chômage. « Pékin prétend offrir une "formation professionnelle" et une "déradicalisation", mais cette rhétorique ne peut occulter la sinistre réalité de crimes contre l'humanité. Les autorités chinoises persécutent les musulmans turques de manière systématique, qu'il s'agisse de leur vie, de leur religion, ou de leur culture », estime Sophie Richardson, directrice Chine à Human Rights Watch.

7

Est-ce l'ONU qui a le pouvoir de déterminer s'il y a un génocide ?

« De nombreux pays affirment que c'est à l'ONU de se prononcer : c'est une fausse excuse. Ce n'est pas à l'ONU, qui n'est pas une puissance souveraine mais un organisme interétatique, de décider si un génocide est en cours. Ni à son secrétaire général, qui est au service des Etats et dépend d'eux pour le renouvellement de son mandat », s'insurge John Packer. « L'ONU n'a pas ce pouvoir, d'autant que le pays mis en cause, la Chine, est un des membres les plus puissants du Conseil de sécurité, et qu'elle dispose d'un droit de veto. »

Et la Cour internationale de justice ? En novembre 2018, la Gambie, soutenue par les 57 Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), avait certes intenté une action en justice devant la plus haute cour de l'ONU, qui statue normalement sur les différends entre Etats, accusant officiellement le Myanmar de génocide contre les musulmans rohingyas.

Une action de ce type contre la Chine est-elle envisageable ? Non, car la République populaire de Chine a imposé une réserve lorsqu'elle a ratifié la Convention sur le génocide, indiquant qu'elle « ne se considère par liée par l'article IX » de ladite Convention. Cet article indique que « les différends entre les Parties relatifs à l'interprétation, l'application ou l'exécution de la présente Convention, y

compris ceux relatifs à la responsabilité d'un Etat en matière de génocide (...) seront soumis à la Cour internationale de justice, à la requête d'une partie au différend ».

La Cour pénale internationale alors ? La Chine n'étant pas partie au Statut de Rome qui a créé la CPI, aucune action n'est envisageable de ce côté-là. « Vu le poids diplomatique de la Chine », reprend John Packer, « il n'y a par ailleurs pratiquement aucune chance que soit un jour créé un tribunal international pour juger les crimes commis contre les Ouïghours. Il y a théoriquement des possibilités d'agir via la compétence universelle, mais il faudrait d'abord arrêter un haut responsable chinois, et cela, ce n'est pas gagné... »

Car la question de puissance est essentielle : si les Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique ont, à propos des Rohingyas, haussé le ton face à la Birmanie, on ne les a pas entendus sur la politique menée par la Chine contre les Ouïghours, eux aussi musulmans...

Jusqu'ici, seul le gouvernement américain a d'ailleurs osé dénoncer un génocide des Ouïghours : Mike Pompeo, secrétaire d'Etat de Donald Trump, l'a fait au dernier jour de son mandat. Et son successeur, Antony Blinken, a lui aussi affirmé fin janvier qu'un génocide était commis.

5

Y a-t-il eu des transferts forcés d'enfants à un autre groupe ?

« En 2017, en vertu de la nouvelle politique du gouvernement, la Chine a commencé à construire un vaste réseau d'énormes pensionnats et orphelinats hautement sécurisés et dirigés par l'Etat afin d'y confiner les enfants ouïghours, y compris les nourrissons, à temps plein (...) qui, souvent, perdent leurs deux parents à cause de l'internement ou du travail forcé. Ils y sont élevés dans des environnements chinois selon les méthodes d'éducation des enfants de la population han », conclut le rapport.

Facebook travaille avec des partenaires européens pour limiter la désinformation liée au COVID-19.

La pandémie de COVID-19 nous rappelle l'importance de la collaboration. Nous poursuivons notre travail avec les gouvernements, les organismes sans but lucratif et les chercheurs européens pour participer aux mesures de lutte et limiter la désinformation liée au COVID-19 en :

- collaborant avec 35 vérificateurs travaillant dans 26 langues en Europe
- affichant des avertissements pour limiter la diffusion de fausses informations concernant le COVID-19

Pour en savoir plus sur nos partenariats européens et découvrir des ressources utiles, rendez-vous sur about.fb.com/fr/europe

FACEBOOK

